L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 13 OCTOBRE 1868. | Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS: MARDI MATIN, 13 OCTOBRE.

Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRESIDENT: HORATIO SEYMOUR, DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT: FRANK P. BLAIR, DU MISSOURI.

TICKET ÉLECTORAL.

Electeurs pour tout l'Etat: GEORGE W. RACE, d'Orléans. W. F. BLACKMAN, de Claiborne.

Remplaçants: DURANT DAPONTE, d'Orléans. E. J. ELLIS, de Ste-Hélène.

Electeurs:
Premier District—A. SAMBOLA, d'Orléans.
Deuxième " M. S. BRADY, d'Orléans.
Troisième " DR. C. WARD, d'Iberville.
Quatrième " S. J. POWELL, de Ouest Feliciana.
Cinquième " F. M. GOODRICH, de Carroll.

Remplaçants:
Premier District—W. S. THOMPSON, de Ste-Hélène.
Deuxième " J. H. KENNARD, d'Orléans.
Troisième " H. H. WALSH, d'Est Baton-Rouge.
Quatrième " E. N. CULLUM, des Avoyelles.
Cinquième " J. H. BRIGHAM, de Morehouse.

Pour le Congrès:
Premier District—LOUIS ST-MARTIN, d'Orléans.
Deuxième " C. S. HUNT, d'Orléans.
Troisième " ADOLPH BAILEY, de St-Landry.
Quatrième " MICHAEL RYAN, des Rapides.
Cinquième " G. W. McCRANIE, de Ouachita.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi—Une portion de terre située sur le coteau de la Métairie, en partie dans la paroisse de Jefferson, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Par J. A. Moulton, constable, à midi, au Passage de la Bourse No 23—Un cheval noir.

Par René Gutierrez, à 11 heures du matin et les jours suivants—Encan pour dames, au magasin de Mme Sophie Seeuws, No 180 rue du Canal,—chapeaux, broderies, articles de toilette, dentelles, &c.

Par Vincent & Co, à 10 heures, au coin des rues Canal et Baronne—tout le stock de marchandises sèches fraîches et de saison, articles de fantaisie &c, de MM. Pass & Co. Et à la salle d'encan, rue de Chartres, grande vente de marchandises sèches étrangères et américaines, 400 lots de marchandises de choix et de saison.

Par E. Roger & Co, à leur salle d'encan, rue Vieille Levée—300 lots de marchandises sèches et une facture d'articles de fantaisie.

Par H. Scott, à 10 heures—tout le stock d'articles importés directement d'Europe, au magasin No 190 de la rue du Canal, entre les rues Bourgogne et Remparts—tels que jouets, instruments de musique, broderie, bijouterie, articles de fantaisie, &c.

Par O. Valeton & Co, à 11 heures—bottes, souliers et marchandises de fantaisie. Et au No 36, rue Julie, entre Commerce et Nouvelle Levée, une distillerie complète, cuves, réservoirs, filtres et une pompe.

Par Montgomery, Bros & Co, à leur salle d'encan, rue du Camp—Un assortiment général de meubles et d'ustensiles de cuisine. Et aux écuries de F. Liner, rue Gravier, magnifiques chevaux appareillés et de monture, mulets, vaches laitières, buggies, &c.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 36 de la rue de Chartres—600 caisses bottes, souliers et brodequins.

Par Hols, Bloom & Co, au No 21 de la rue de Chartres—marchandises sèches.

Par D. E. Murphy, au No 47 de la rue des Magasins—corde de Manille, Scelle, &c.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 83 Vieille-Levée.

ATTENTION! Propriété aurifère de valeur à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention du public sur la vente à l'encan qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, d'une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située sur le coteau de la Métairie, en partie dans la paroisse d'Orléans et en partie dans la paroisse de Jefferson. Voir aux annonces.

Linge fait.—L'attention des acheteurs est appelée sur la vente que doivent faire ce matin à 10 heures, MM. Vincent & C. rue de Chartres No 16, d'un grand stock de linge fait d'importation directe.

Marchandises sèches.—MM. Vincent & Co, vendront ce matin, au magasin de MM. Hess & Co., au coin des rues Canal et Baronne, le stock et le contenu tout entier du dit établissement, comprenant un assortiment bien choisi de marchandises sèches et d'articles de fantaisie. La vente aura lieu sans réserve et les conditions seront annoncées au moment de la criée. Ces conditions seront libérales.

Grande vente de chaussures.—Aujourd'hui, mardi, 13 du courant, à 10 heures du matin, rue de Chartres No 36, MM. Hoffman, Marks & Co vendront à l'encan 600 caisses de chaussures pour hommes, femmes et enfants, et un assortiment général de linge fait. Cette vente aura lieu sans réserve et nous la recommandons spécialement au commerce de la ville et de la campagne. Voyez l'annonce.

Bottes, Souliers et Brodequins.—MM. Louis Sieru & Bros, encanteurs, vendront mercredi, 14 du courant, rue des Magasins No 33 et rue Gravier No 86, des caisses de chaussures, composant un assortiment magnifique, spécialement choisi pour les marchands de la ville et de la campagne, et importé tout récemment des meilleures fabriques du Nord. Voyez l'annonce.

Elections du 13 octobre.

Les élections qui doivent avoir lieu aujourd'hui dans la Pennsylvanie, l'Ohio, l'Indiana, l'Iowa et le Nebraska, bien qu'étant locales, n'en sont pas moins considérées comme devant faire connaître presque à coup sûr le résultat de l'élection présidentielle du 3 novembre. Dans les circonstances actuelles, un intérêt immense s'attache donc aux élections des Etats que nous venons de nommer. Pour permettre à nos lecteurs d'apprécier les résultats que fournira le télégraphe, nous allons rappeler pour chacun de ces Etats les chiffres des derniers votes.

La Pennsylvanie doit élire 24 représentants au Congrès; la délégation actuelle se compose de 18 radicaux et de 6 démocrates. Cet Etat est un de ceux où la réaction a été le plus sensible. A l'élection présidentielle de 1864 les républicains y avaient obtenu une majorité de 20,075 voix, tandis qu'à la dernière élection d'Etat en 1867 les démocrates ont obtenu une majorité de 922 voix, sur un vote total de 531,575 voix. Les démocrates espèrent gagner du terrain et nommer au moins la moitié des représentants. La Pennsylvanie doit nommer deux fonctionnaires d'Etat, l'Auditeur et un Inspecteur général, ce qui permettra de juger le résultat général du scrutin.

L'Ohio doit renouveler tous ses représentants et les fonctionnaires d'Etat moins le gouverneur. Sur dix-neuf représentants il y a actuellement 16 radicaux et trois démocrates. A l'élection de 1864 l'Ohio a donné aux républicains 54,751 voix de majorité, tandis que l'année dernière le gouverneur radical n'a été élu que par 2,983 voix de majorité, pendant que les démocrates obtenaient la majorité dans les deux Chambres de la Législature. Les démocrates y gagneront certainement un certain nombre de représentants, mais la question est de savoir s'ils réussiront à élire le secrétaire d'Etat. Le vote total dans l'Ohio, en 1867, a été de 484,575. L'amendement constitutionnel établissant le suffrage nègre a été repoussé dans cette élection par près de 50,000 voix de majorité, ce qui n'a pas empêché les mêmes électeurs de nommer un gouverneur radical.

Sur les 11 représentants de l'Indiana, il y en a 8 radicaux et 3 démocrates. Outre les représentants, il y a aussi un gouverneur à élire. L'Indiana a donné en 1864, aux républicains, 20,189 voix de majorité. En 1866, à l'élection d'Etat, cette majorité n'était plus que de 14,202. Les démocrates gagneront certainement quelques représentants, mais s'ils élisent le gouverneur, l'Etat sera assuré à Seymour et Blair. Le vote total en 1866 a été de 324,718.

Le Nebraska doit nommer un gouverneur et un représentant. La majorité radicale en 1866, époque de l'admission de l'Etat, n'a été que de 145 sur 7,641 votes. Les dernières élections locales ayant été favorables aux démocrates, ceux-ci ont l'espoir de l'emporter.

L'Iowa étant un état radical incorrigible, nous mentionnerons pour mémoire qu'en 1867 les radicaux y ont obtenu une majorité de 41,909 sur 149,669 votes. L'Iowa a 6 représentants.

En résumé sur les 50 représentants qu'ont les Etats susmentionnés il y a 41 radicaux et 9 démocrates. Quand même les démocrates parviendraient à nommer plus de la moitié des 50 représentants, cela ne suffirait pas à indiquer qu'ils l'emporteront dans l'élection présidentielle, il faut qu'ils obtiennent la majorité pour les fonctionnaires sur lesquels porte le vote général de l'Etat. D'ici à quelques jours le télégraphe nous aura fixé sur le résultat et nous pourrons en tirer des conséquences à peu près certaines sur le sort de l'élection présidentielle.

Plusieurs de ces Etats doivent dans la même élection renouveler une partie de leur Législature. La législature de l'Ohio a déjà élu un démocrate, M. Thurman, pour remplacer au Sénat des Etats-Unis, M. Wade, dont le terme expire le 4 mars 1869. La Législature de la Pennsylvanie aura à élire cet hiver un sénateur en remplacement de M. Buckalew, démocrate. Le terme de M. Hendricks, de l'Indiana, expire également au 4 mars, ainsi que celui de M. Tipton, du Nebraska. La composition des nouvelles législatures a donc une grande importance.

CHANGEMENT DE LOCAL.—La Compagnie d'Assurance Atlantique, de la Nlle-Orléans, annonce aujourd'hui qu'elle a transporté ses bureaux rue du Camp, No 30, entre les rues Gravier et Commune. 3

Association de Propriétaires.

Nous appelons l'attention des propriétaires fonciers et des contribuables de la Nouvelle-Orléans sur une communication publiée dans nos colonnes. Il devient évident que les intérêts de la propriété foncière et tous les intérêts industriels et commerciaux qui s'y rattachent forcément, sont déjà atteints et lésés et sont menacés de l'être encore davantage par l'impéritie, l'imprudence et la corruption qui président à la confection des lois, ainsi que par le manque d'initiative et d'expérience qui se fait remarquer dans les délibérations des Conseils municipaux.

C'est en vain que la presse a signalé les erreurs, les abus, les actes de corruption, on ne paraît tenir, dans les corps constitués, aucun compte de ses observations et de ses critiques. Il appartient donc aux intéressés de se réunir, de s'entendre et de se concerter sur les moyens les plus propres à remédier au mal. Une association entre les principaux propriétaires fonciers aurait une puissance qu'aucun d'eux ne pourrait avoir isolément, et elle acquerrait indubitablement assez d'influence pour imposer l'adoption de réformes qui sont impérieusement demandées par l'intérêt public dans l'administration des finances de l'Etat et de la ville, et de projets nouveaux concernant les améliorations locales, la sécurité des habitants et l'embellissement de la ville.

Tous ceux qui sont disposés à coopérer à ce mouvement destiné à faire sortir la corporation de l'ornière où elle agonise, sont invités à signer une liste déposée chez MM. C. E. Girardey & Co., 17, Exchange Place, liste qui porte déjà beaucoup de noms honorables. Dès qu'un nombre suffisant de signatures aura été recueilli, une réunion publique sera convoquée dans le but de procéder à une organisation régulière.

L'ÉLECTION DU CONNECTICUT.—Il paraît que contrairement à ce qui a été annoncé par le télégraphe, les démocrates ont emporté une majorité des cantons (towns) pour la première fois depuis 15 ans. Ils ont emporté 84 cantons et les radicaux 63 seulement. Le New Haven *Register* persiste à dire que Seymour et Blair emporteront l'Etat et ce par 4000 voix de majorité.

TROUBLES A JEFFERSON.—Le *Times* d'hier soir donne le récit de troubles qui auraient eu lieu à Jefferson, Texas. Suivant ce récit des radicaux qui avaient tiré sur des blancs auraient été fusillés dans leur prison par la populace. Nous attendrons les journaux de la localité pour donner le compte-rendu de cette affaire qui nous paraît peu claire.

RENONCIATION AU PARTI RADICAL.—Le sénateur des Etats-Unis, D. S. Norton, du Minnesota, qui était rangé parmi les républicains modérés, vient de renoncer publiquement à son parti, dans un discours qu'il a prononcé le 26 septembre à un meeting tenu à Winnona, dans son Etat. Il se sépare entièrement de la politique radicale de reconstruction qu'il condamne en termes sévères.

PERTE PROBABLE DU STEAMER TEXAS.—On éprouve une grande inquiétude au sujet du steamer *Texas*, parti d'Indianola, Texas, le 30 septembre. Ce steamer franchit la barre d'Indianola ayant 9 heures d'avance sur le steamer *Crescent* de la ligne Morgan. Ce dernier steamer a eu le temps d'arriver et de faire un autre voyage depuis le départ du *Texas* dont on n'a aucune nouvelle.

On croit qu'il a sombré dans la dernière tempête. C'était une vieille carcasse dont les membrures sans doute étaient vermoulues. Ses agents et armateurs étaient à ce qu'on nous rapporte, MM. Long et Kelley, de cette ville, et il était commandé par le capitaine George Baker.

Depuis quelque temps il était employé au transport des bestiaux, chargement toujours dangereux sur mer dans les gros temps. Le *Texas* n'étant plus un steamer à passagers, ne devait avoir que les personnes formant l'équipage et le maître des bestiaux qu'on dit être M. Lubmen. Le pilote s'appelait Reseau.

CLUB ROUGH & READY DU 6ME WARD.—Nous prions les membres de cet excellent club d'agréer nos sincères remercîments pour l'honneur qu'ils nous ont fait en nous nommant membre honoraire. Le club Rough & Ready est un de ceux qui se distinguent le plus par les services qu'ils rendent à la bonne cause.

MAISON A. B. GRISWOLD & CO.—On trouvera dans le magasin de MM. Griswold & Co., encoignure Canal et Royale, un assortiment considérable d'articles de plaqué anglais et américain, ainsi qu'un magnifique choix de bijouterie, de montres et objets d'art de tous genres. Voir l'annonce.

CAFÉ DÉMOCRATE.—Nous invitons les amateurs des vins du Rhin, des bonnes liqueurs, et de la bière mousseuse, à aller faire une visite au Café Démocrate de la rue Royale, No. 58. Ils y trouveront tout ce que nous disons et nombre d'autres boissons délicieuses.

A LOUER.—On verra dans nos annonces d'aujourd'hui, que la partie supérieure des Nos. 151 et 153, rue du Canal, à côté de Holmes, est à louer. Cette partie est convenable pour club, photographie ou magasin.

GRANDES NOUVEAUTÉS.—MM. Lion et Pinsard, rue du Canal Nos. 151 et 153, viennent d'inaugurer leur nouveau magasin par un grand déballage d'articles de fantaisie et de hautes nouveautés, reçues par le steamer *Alhambra*. Nous engageons les dames qui se piquent d'élégance à aller visiter le magasin de MM. Lion et Pinsard, où elles trouveront tout ce que la mode a produit de plus frais et de plus brillant. 3

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.—La résolution jointe allouant $100 à chacun des membres de la police de service à la Maison d'Etat, pendant la session, est adoptée finalement.

Le sénateur Todd présente une pétition des citoyens de Carrollton, qui sont opposés à ce que leur ville soit comprise dans le bill de police métropolitaine. Ils disent que Carrollton est une communauté docile aux lois et ne voulant pas avoir plus des cinq hommes de police employés jusqu'ici, tous ayant des familles à soutenir et qui ont su maintenir l'ordre à Carrollton, à la satisfaction complète des contribuables—La pétition est référée.

Par le sénateur Ray—Un acte pour incorporer la Compagnie d'Elevator. La compagnie se compose de Wm. B. Harkness, Michael Aun, Lionel O. Sheldon, Geo. C. Brott, Ed. B. Bouton, Samuel F. Gard et Chs. H. Thompson.

M. Braughn demande que le bill soit référé à la délégation de la ville de la Nlle-Orléans.

Le sénateur Ray répond que tout l'Etat est intéressé comme la ville, et que le commerce des grains de l'Ouest servira à faire la prospérité de l'un et de l'autre.

M. Braughn dit que s'il avait trouvé parmi les incorporés un seul capitaliste du Nord ou de l'Ouest, il aurait à l'instant voté pour le bill. Mais chacun sait que Michael Hahn et le général Sheldon ne sont pas des capitalistes de l'Ouest et qu'ils ne possèdent pas un intérêt de la valeur d'une piastre dans aucune entreprise de l'Ouest.

M. Foote dit que ce bill essaye, sous le masque de l'intérêt public, de créer un monopole—un système de chemin de fer—pour priver la ville de ses droits.

Le sénateur Campbell ne voit pas pourquoi le bill ne serait pas référé à la délégation de la ville quand ses diverses clauses sont en contact direct avec les intérêts de la ville.

E. Bacon dit qu'il lui semble que, sous le langage des généralités, trop de privilèges seraient accordés par le bill.

Le bill est référé.

Le bill de la Chambre déterminant les devoirs et les émoluments du coroner est adopté finalement.

Le bill relatif aux notaires publics est mis à l'ordre spécial de mardi.

Un acte pour permettre aux maires des villes et des bourgs de marier les gens est adopté finalement.

Le Sénat se retire en séance exécutive et s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—C. W. Lowell au fauteuil; 58 membres présents.

Une résolution de M. Dewees (rad) pour l'impression de 2,000 exemplaires du rapport de M. Gottheil, sur l'Exposition de Paris, est adoptée.

Sur motion de M. Antoine (coul.), d'Orléans, la Chambre gratifie Samuel Carter, contestant rejeté du siège du 9eme district de la Nouvelle-Orléans, d'une somme représentant le *per diem* depuis l'ouverture de la session.

Adopté une résolution de M. De Grange (dém.), d'Orléans, pour la nomination d'un comité de cinq chargé de faire une enquête sur les faits de corruption auxquels aurait donné lieu le bill de loterie.

Le rapport de M. Carrell sur la fermeture des bureaux d'enregistrement, &c., est envoyé à l'impression et mis à l'ordre du jour de ce jour 13 octobre, à 1 heure P. M.

Un bill de secours pour M. V. Gérodias est référé de nouveau au comité général.

Lu deux fois et référé une résolution de Veazie (rad.) de Caddo, pour la nomination d'un comité d'enquête sur les troubles de St Landry.

La Chambre adopte finalement un bill pour la collection des taxes qui accorde 30 jours de délai et porte que les taxes dues antérieurement à 1865 seront recevables en billets, mandats ou autres papiers d'Etat, et que celles dues depuis 1865 seront payables en monnaie des Etats-Unis et en mandats émis depuis le 22 juin 1868 pour les dépenses de la Législature.

A trois heures, la Chambre s'occupe du bill du Sénat 74, amendant la loi sur les impressions. Les trois premières sections sont adoptées. Une motion de Heidenhain (rad.), d'Orléans, d'ajourner le bill indéfiniment est rejetée par 32 voix contre 29. La Chambre s'ajourne à aujourd'hui à midi.

TEMPÉRATURE.—12 octobre.
THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, 111, rue du Canal
Ci-devant encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	71 degrés
12 "	76
3 " P. M.	76
6 "	78

Nouvelles d'Europe.

Nous avons reçu dimanche des journaux européens jusqu'au 26 septembre. Nous y trouvons les informations suivantes:

L'agitation des cercles politiques est extrême. Aux bruits d'une rupture éventuelle entre la Prusse et la France, sont venus s'ajouter les troubles d'Espagne et les complications d'Orient. Le ministre des affaires étrangères de France est très-préoccupé; des dépêches chiffrées partent de Paris dans tous les sens, pour Berlin, Madrid et Constantinople principalement.

M. Rouher est bien décidément le président du conseil des ministres en l'absence de l'empereur. Il y a peu d'années, c'était le doyen du cabinet, le garde des sceaux, M. Abbatucci, qui présidait les réunions de ministres hors de l'Empereur. Aujourd'hui, le garde des sceaux, M. Baroche, bien qu'il soit le doyen des ministres après M. le maréchal Vaillant, ne jouit pas de la prérogative conférée à son prédécesseur, M. Abbatucci; il vient au conseil dans le cabinet de M. Rouher, qui dirige les conférences, les affaires, comme au temps du gouvernement constitutionnel sous M. Thiers ou sous M. Guizot. Et M. le ministre d'Etat correspond toute la journée, par le télégraphe de son cabinet, avec l'Empereur à Biarritz.

On dit au cercle impérial que le titre de président du conseil pourrait bien être conféré à M. Rouher avant l'ouverture de la session.

La *Presse* annonce que plusieurs bâtiments de la marine militaire ont reçu l'ordre de se tenir prêts à partir pour les côtes d'Espagne, pour le cas où la protection de nos nationaux exigerait leur présence. Ces bâtiments se mettront à la disposition des consuls français.

La nouvelle donnée par la *Presse* est exacte, et la mesure dont il s'agit est conforme à tous les précédents en pareille circonstance.

Il n'est pas douteux que les autres puissances ne prennent de leur côté des dispositions semblables, qui n'impliquent d'ailleurs jamais une ingérence étrangère dans des événements purement intérieurs, et ne soulevant dès lors aucune question internationale.

La *Presse* fait les observations suivantes:

Il se produit en ce moment en Espagne deux mouvements distincts, dont l'explosion a coïncidé, mais entre lesquels il n'existe pas de concert.

A la tête du premier se trouve le comte de Reuss (Prim), avec Caballero de Rodas, Contreras et d'autres généraux et officiers supérieurs, qui, étaient, dans ces derniers temps, internés à Bourges.

Prim veut l'union ibérique, c'est-à-dire la réunion de l'Espagne et du Portugal avec la république, si cela est possible, sinon avec un gouvernement constitutionnel établi par une Constituante.

A la tête du second mouvement sont les généraux vicalvaristes qu'on avait internés récemment aux Canaries, Serrano, Dulce, etc., et le contre-amiral Topete, qui a donné le signal de l'insurrection à Cadix. Ils ont établi un gouvernement provisoire à Séville. Ils demandent l'abdication de la reine Isabelle, sa renonciation au trône pour elle et son fils, et la proclamation de sa sœur, la duchesse de Montpensier.

L'opinion est fort accréditée à Madrid que plusieurs puissances étrangères favorisent, sous main, cette combinaison, et que la Prusse, notamment, promettrait la reconnaissance immédiate de la duchesse de Montpensier. Le principal obstacle viendrait de la résistance du duc.

Le parti révolutionnaire s'agite beaucoup, il multiplie les affiches clandestines et répand des proclamations, mais son action sur le pays est nulle.

Le mouvement vicalvariste rencontre des sympathies dans la bourgeoisie.

Nous devons ces renseignements à un personnage distingué, qui a habité l'Espagne pendant plusieurs années et qui est arrivé, ce matin, de Madrid.

Il y a des télégrammes incompréhensibles. Tout récemment un télégraphe de Berlin que M. Delbruck allait se rendre en Espagne pour y conclure un traité de commerce et de navigation relatif aux colonies espagnoles. Il y a deux jours, second télégramme annonçant que le même M. Delbruck remet son départ vu la gravité des événements en Espagne. Aujourd'hui troisième télégramme déclarant que le voyage du même M. Delbruck n'a aucun caractère politique et qu'il est entrepris pour des raisons de santé.

Quel est ce logogriphe? A force d'expliquer, de démentir ou de retarder le voyage de M. Delbruck, le télégraphe prussien nous fera croire que certains nouvellistes ont deviné juste en attribuant à ce personnage une mission qui n'était pas plus commerciale qu'hygiénique. On a dit que la Prusse, toujours à l'affût de ce qui peut contrarier la politique de l'Empereur, aurait été pour quelque chose dans la rapide explosion du mouvement espagnol et que le voyage de M. Delbruck se rattachait à cette intervention indirecte. Nous ne serions pas surpris que les réticences du télégraphe ne parvinssent à accréditer cette opinion.

Une dépêche télégraphique de Lisbonne, reçue ce matin à Paris, annonce que la plus parfaite tranquillité règne dans toutes les provinces du royaume, et que les événements d'Espagne n'ont pas produit en Portugal la moindre agitation.

Il y a quelques jours, les journaux parlaient d'*achats considérables de chevaux* qui auraient eu lieu en Jutland pour le compte de la Prusse. Aussitôt les officieux de Berlin de prétendre que c'est la France et l'Autriche qui font acheter sous main. Ce qu'il y a de positif, d'après les correspondants danois, c'est qu'on achète. Qui donc trompe-t-on?

Le roi de Prusse consulte plus que jamais son chancelier, M. de Bismark; voici une réponse textuelle du premier ministre à Sa Majesté:

"Quel qu'ait été mon éloignement d'une guerre avec la France, je la crois aujourd'hui tout à fait inévitable et imminente. Il ne faut donc plus rien épargner *pour assurer la victoire!* Quelque lourds que soient les sacrifices qu'elle imposera aux populations de la Confédération, la masse mise en jeu exige que chacun fasse un suprême effort pour le triomphe de cette unité allemande qui doit être l'œuvre de tous!

"Voilà, à mon avis, le langage que Votre Majesté devra tenir bientôt au pays qu'elle doit régénérer."

La nouvelle d'une alliance politique et militaire entre la France et la Hollande se confirme: il y aurait un traité secret entre Napoléon III et Sa Majesté néerlandaise. On espère même, à la Haye, qu'il en résultera quelque agrandissement pour les Pays Bas, soit du côté du Midi, soit du côté de l'Est, si jamais la France venait à s'emparer du Rhin.

La Belgique, dans cette éventualité, serait fortement compromise, et l'on assure que le ministre des affaires étrangères à Bruxelles, M. Frère Orban, s'efforcera de faire prévaloir ses idées pacifiques auprès de la Cour [illegible]. On dit le roi Léopold très inquiet de l'avenir politique de son royaume.

On assure que M. de Gramont, ambassadeur de France près la cour d'Autriche, a pour mission confidentielle de négocier avec le cabinet de Vienne, ou une alliance offensive et défensive, ou tout au moins la neutralité parfaite de l'Autriche, dans le cas d'une guerre sur le Rhin.

On prétend qu'en retour, la France renoncerait formellement et d'avance à toute annexion des provinces rhénanes; son projet serait de constituer un Etat neutre servant de rempart entre elle et l'Allemagne. De cette façon, la France se ménagerait également la neutralité de l'Angleterre.

Par suite de la démission de M. Lubonis, les électeurs compris dans la première circonscription du département des Alpes-Maritimes, telle qu'elle avait été établie par le décret du 29 décembre 1862, sont convoqués pour les 17 et 18 octobre prochain, à l'effet d'élire un député au Corps législatif.

L'hôtel de la rue de Penthièvre, où habite Mme la comtesse de Reuss, femme du chef de l'insurrection espagnole, est encombré de visiteurs depuis deux jours. L'an passé, Mme Prim, habitant le même hôtel, vivait dans l'isolement et l'oubli. L'affluence des visiteurs de 1868 est, aux yeux de quelques personnes, un indice du progrès et peut-être du succès de la campagne que Prim poursuit avec un acharnement et une persévérance dignes d'une meilleure cause.

Le *Dovere*, de Gênes, publie une circulaire qui vient d'être adressée par les procureurs généraux aux préteurs de mandement, pour appeler leur sévérité vigilante sur tout acte de nature à mettre en danger la sûreté intérieure et extérieure du royaume, et particulièrement sur des souscripteurs d'enrôlements secrets dont le bruit s'est répandu. Bien que le gouvernement, ajoute cette circulaire, soit convaincu que le bon sens des populations ferait justice de nouvelles tentatives de désordre; il importe que sa confiance soit secondée par le concours de toutes les autorités.

Au moment de franchir le Danube et d'entrer sur le territoire roumain, les troupes ottomanes ont reçu l'ordre de s'arrêter. Cette décision soudaine aurait été prise sur les conseils de M. Bourée, ambassadeur de France près la Sublime-Porte, et toujours très écouté par le gouvernement ottoman.

Le général Ignatieff a cru devoir faire dans le même sens, mais dans un autre esprit peut-être, quelques démarches auprès du cabinet de Constantinople.

D'après les dépêches de Florence, on se préoccupe bien plus, en Italie, de la situation intérieure que des questions extérieures. Les provinces méridionales donnent de graves inquiétudes au gouvernement de Victor-Emmanuel. On parle d'un voyage du roi à Naples, et d'un autre voyage de M. Menabrea à Paris. Quant à M. Nigra, il se soutiendra tout le temps que les circonstances le permettront.

M. le capitaine de frégate Lefort, membre de la commission permanente des défenses sous-marines, vient d'être envoyé en mission à Copenhague, pour y étudier le système des torpilles en usage chez les Danois.

M. Lefort est l'ancien second du *Catinat*, bien connu à la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK, 7 août 1868.

M. L'EDITEUR:—Plusieurs de nos correspondants, qui sont sans doute très âgés et très *respectables*, semblent s'inquiéter beaucoup de l'origine des PLANTATION BITTERS (amers d'habitations). Du moment que cet amer est ce que nous disons qu'il est, il importe peu qui en est l'inventeur ou d'où il vient, mais nous déclarons, pour l'information du public [illegible] et du capitaine WERTZ en particulier, que le capitaine a dit vrai, que cet amer nous vient des Antilles, que beaucoup des ingrédients qui le composent sont employés avec succès depuis plus d'un siècle, mais que notre combinaison de Calisaya est entièrement nouvelle et nous appartient exclusivement. Le rum et les autres ingrédients sont les mêmes et, selon l'expression de votre correspondant, il n'y a pas de meilleur amer ni de meilleur tonique au monde. Nous le recommandons particulièrement aux personnes qui souffrent de la dyspepsie, de la fièvre en frisson, de la faiblesse, du manque d'appétit, et à toutes celles qui ont besoin d'un tonique et d'un stimulant.

P. H. DRAKE & Co., 22 Park Row, N. Y.

EAU MAGNOLIA.—Supérieure à la meilleure eau de Cologne importée d'Allemagne et vendue à moitié meilleur marché. 13,15,17

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*.

L'Alabama choisira ses électeurs présidentiels.

Commencement de l'enregistrement

Ordre du général Grant sur les élections.

Shérif contre Maire à Philadelphie

Les Cubains représentés à la Junte espagnole.

Cette Junte veut abolir la peine de mort.

Nouvelles Européennes.

Madrid, 12—Les Etats-Unis ont été la première puissance à reconnaître la Junte provisoire. La Junte a annoncé les réformes additionnelles qui suivent: l'abolition de la peine de mort; le caractère sacré des lettres particulières et des domiciles; et nombre d'autres réformes. La Junte a ordonné la restitution à l'Angleterre de la barque Tornado avec des dommages pour sa détention et l'emprisonnement de l'officier espagnol qui en avait ordonné la saisie.

Paris, 12—Le *Journal des Débats* dit: Lersundi, le capitaine-général de Cuba, a donné son adhésion au gouvernement provisoire. Les Cubains qui sont en Espagne pourront choisir deux membres pour la Junte.

Londres, 12—Le câble atlantique de 1866 a été réparé dimanche et opère maintenant parfaitement.

Londres, 12—Les prisonniers féniens à Dortmore doivent être relâchés.

Nouvelles de Washington.

Washington, 12—Quartier-général de l'armée, Bureau de l'Adjudant-général.

Ordre général No 82. Washington, 10 octobre 1868.

Les clauses suivantes de la Constitution et des lois des E.-U., en relation avec l'élection d'un président et d'un vice-président des E-U., ensemble avec un acte du Congrès défendant à toutes les personnes engagées au service naval et militaire d'intervenir dans aucune élection générale ou spéciale d'aucun Etat, sont publiées pour l'information et la gouverne de tous les intéressés.

Les autorités citées sont:
Article 2, Section 1 de la Constitution;
Article 12 des amendements à la Constitution;
Acte du Congrès relatif à l'élection du président et vice-président, du 1er mars 1792.
Acte pour établir un temps uniforme pour l'élection des électeurs du Président, du 23 janvier 1845.
Acte rétribuant les personnes nommées comme électeurs, du 11 février 1868.

L'ordre conclut:

Un acte pour empêcher les officiers de l'armée et de la marine et autres personnes employées au service naval et militaire des Etats-Unis d'intervenir dans les élections dans les Etats.

Décrété qu'il ne sera permis à aucun militaire ou officier naval des Etats-Unis ou autres personnes engagées au service naval ou militaire des Etats-Unis d'amener, de garder, ou d'avoir sous son autorité ou contrôle aucunes troupes ou secondes armées dans les endroits où une élection générale ou spéciale d'aucun Etat, à moins qu'il ne soit nécessaire de repousser des ennemis armés des Etats-Unis ou de maintenir la paix aux polls, et qu'il ne sera permis à aucun officier de l'armée ou de la marine des Etats-Unis de prescrire ou fixer ou d'essayer de prescrire ou fixer par proclamation, ordre ou autrement les qualifications des électeurs dans aucun des Etats, ou de gêner en aucune manière la liberté d'aucune élection dans aucun Etat ou d'intervenir dans l'exercice du plein droit de suffrage dans aucun Etat. Tout officier de l'armée ou de la marine ou autre personne engagée au service militaire ou naval des Etats-Unis qui violera cette section sera, pour toute offense, sujet à être accusé pour délit dans toute Cour des Etats-Unis ayant juridiction pour entendre, juger ou déterminer des délits, et sur conviction, paiera une amende de $5000 au plus et subira un emprisonnement au pénitencier de 3 mois au moins et de 5 ans au plus, à la discrétion de la Cour; et toute personne convaincue comme il est dit ci-dessus, ne pourra plus occuper aucune place d'honneur, de confiance ou de profit sous le gouvernement des Etats-Unis, pourvu que rien de ce qui est ici contenu ne soit interprété de manière à empêcher aucun officier, soldat ou marin d'exercer le droit de vote dans aucune élection de district auquel il peut appartenir, si d'ailleurs il remplit les conditions d'électeur suivant les lois de l'Etat où il offre de voter.

Section 2. Il est décrété en outre que tout officier ou toute personne au service militaire ou naval des Etats-Unis qui ordonnera ou avisera, ou qui directement ou indirectement par force, menace, intimidation ou autrement, empêchera ou essayera d'empêcher aucune personne remplissant les conditions d'électeur d'exercer librement son droit de suffrage dans un Etat quelconque des Etats Unis, ou qui forcera de la même manière ou essayera de forcer aucun officier d'élection dans aucun Etat, à recevoir un vote d'une personne non légalement qualifiée de voter ou qui imposera ou essayera d'imposer des règles ou règlements pour conduire de telles élections d'une manière contraire aux règles prescrites par la loi ou entravera en aucune manière aucun officier de la dite élection dans l'accomplissement de ses devoirs, sera, pour une semblable offense, sujet à être accusé pour délit dans toute Cour des Etats-Unis ayant juridiction pour entendre, juger et déterminer les cas de délits, et sur conviction payera une amende de $5,000 au plus et subira un emprisonnement au pénitencier de cinq ans au plus à la discrétion de la Cour, et toute personne ainsi convaincue, comme il est dit ci-dessus, ne pourra occuper aucune place d'honneur, de profit ou de confiance sous le gouvernement des Etats-Unis.

Approuvé le 25 février 1865.
Par ordre du général Grant.
E. D. TOWNSEND, Assist. adj. général.

Dans un télégramme du 4 du courant, M. Hale a demandé des instructions en vue de la situation politique de Madrid. Les instructions ont été données par la même voie le 5 du courant. M. Hale télégraphie maintenant que conformément aux instructions il a reconnu le nouveau gouvernement qui siège à Madrid. Son action a été confirmée.

Le général Thomas est ici. Il fait visite au Président et au général Schofield. On croit maintenant que l'enquête Dyer ayant été ajournée, le général Thomas retournera à son commandement sans délai.

Le gouverneur Boreman, de l'Ouest Virginie, est ici. Il demande des troupes pour l'élection. Il pense que l'effet moral de quelques compagnies répondra au but.

A propos de l'ordre du Président le *Star* dit: Dans les cercles républicains on semble craindre que dans les Etats non représentés les conservateurs prennent maintenant des arrangements pour choisir les électeurs présidentiels et que le Président Johnson demande que leurs votes soient comptés.

Philadelphia, 12—Les affaires aujourd'hui ont été presque suspendues—chaque parti paradant avec des bandes de musiciens et engageant leurs amis à voter de bonne heure. Le maire qui est républicain a reçu à serment 1000 hommes de police additionnelle pour demain; le shérif qui est démocrate a reçu à serment 1000 députés. La maison où les bâtons avaient été déposés a été brûlée hier soir.

Nouvelles diverses.

Montgomery, 12—Le gouverneur Smith a lancé une proclamation pour une élection dans cet Etat pour le Président, le 3 novembre. La proclamation est lancée conformément à la loi d'élection passée par la Législature. Dans cette loi il ne doit pas y avoir d'autre élection dans cet Etat avant novembre 1870; alors les membres du Congrès, le gouverneur, les officiers d'Etat, les législateurs, etc, seront élus. Les fonctionnaires actuels resteront en place jusque-là.

L'enregistrement a commencé ce matin dans cette ville. Les nègres dépassaient largement en nombre les blancs.

Philadelphia, 12—La ville est calme. Pas de meeting ce soir. Les politiciens sont occupés à faire des billets. Quelques gens craignent une collision entre les hommes du shérif et ceux du maire. Les démocrates encouragés par la décision de Sharswood sur la naturalisation, réclament la ville par 5000 ou 8000 de majorité, tandis que les républicains prétendent à une majorité de 5000.

Marchés européens.

Londres, 12—Fonds publics fermes.

Frankfort, 12—Bons calmes et fermes 77 3/8.

Paris, 12—Rentes, 67, 55.

Liverpool, 12, au soir—Coton animé. Vendu aujourd'hui 20,000 balles. Mid. upl., 10 3/4 à 10 7/8. Orleans 11 à 11 1/8.

Havre, 12—Coton ferme. Très ordinaire 138 fr.

Marchés américains.

New York, 12—Coton calme et ferme. Vendu aujourd'hui 1,200 balles. Middling, 26 1/2. La farine favorise les acheteurs. Maïs fléchissant.

Fonds publics forts à la clôture. 5-20: 112 5/8. Argent facile. Sterling calme et ferme à 109 1/2. Or 137 7/8.

New York, 12—Argent facile et demande modérée. Actions généralement fermes. Balance à la sous-trésorerie $93,500,000.

Mobile, 12—Vendu aujourd'hui 400 balles. Marché calme. Middling 24. Reçu 1936. Exporté 30.

Savannah, 12—Vendu aujourd'hui 405 balles. Middling 25. Reçu 1,592 balles.

Charleston, 12—Coton actif à l'ouverture et plus ferme mais calme à la clôture. Vendu 712 balles. Mid. 24. Reçu 1156 balles.

Cincinnati, 12—Farine de famille 8 50. Porc 30 50. Bacon 13 1/4. Graisse 19. Fromage de 16 à 18.

St Louis, 12—Tabac calme et sans changement. Farine superfine 5 75. Maïs 93. Graisse 18 3/4.

Louisville, 12—Tabac sans changement avec de faibles ventes. Farine superfine 5 75. Avoine 55. Bacon épaules 13 3/4. Coton 24.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 12, 11 heures A. M.—Arrivé le steamer Trade Wind, de Bélize, Honduras, avec fret et passagers; le navire anglais Monsoon, de Liverpool, avec une cargaison générale.

(*Dépêches du lundi*)

Madrid, 11—La Junte locale de Séville, à la requête du consul des Etats-Unis, a donné permission aux résidents étrangers de bâtir une église protestante intra muros.

El señor Rivera a été nommé maire de Madrid.

Toutes les provinces ont formellement reconnu l'autorité du gouvernement provisoire central.

Paris, 11—Les craintes d'une guerre européenne se sont dissipées.

La *Presse*, cependant, dit que les fabriques d'armes n'ont jamais été plus occupées que maintenant.

Ce qu'a dit au sujet du Schleswig le roi de Dannemark dans son discours à l'ouverture du Rig'dad, fait dire aux journaux semi-officiels, que la France est engagée au traité de Prague et que la Prusse ne doit pas s'écarter de ses obligations.

New York, 11—Une dépêche par le câble, au *Herald*, dit que John P. Hale, ministre américain à Madrid, a eu une entrevue avec le général Serrano. La conférence a été très cordiale. Le ministre Hale a félicité le général sur son succès et sa position et lui a certifié, dit-on, que le gouvernement révolutionnaire serait probablement reconnu avant un an.

Des télégrammes de Florence disent que le roi d'Italie a officiellement reconnu la république du Mexique.

Washington, 11—Les nouveaux règlements sur le whiskey viennent d'être publiés. Voici la clause concernant le commencement des opérations:

Aucune caution de distillateur ne doit être approuvée avant que sa distillerie ait été établie sous l'acte du 20 juillet 1868, et aucune distillerie ne pourra être mise en œuvre avant qu'un garde magasin ait été assigné à l'établissement par le commissaire du Revenu de l'intérieur.

Chicago, 11—La commission indienne a terminé ses travaux. Elle recommande l'emploi de forces militaires pour forcer les Indiens à rester dans leurs réserves. Elle recommande aussi que des mesures soient prises pour leur entretien et leur protection et que le Bureau des Affaires Indiennes soit transféré au département de la guerre.

(*Dépêches d'avant hier.*)

Washington, 12—L'ordre du général Reynold, prohibant l'élection au Texas est désapprouvé. Le Président va émettre un ordre militaire où la Constitution et les lois seront cités à l'appui, de la condamnation de pareilles interventions militaires, sous peine d'amende et d'emprisonnement.

Indianapolis, 12.—On a tiré sur une procession de "White Boys in Blue" d'une allée obscure, hier soir. Le fusil était chargé de petit plomb. Cinq ou six personnes ont été grièvement mais non dangereusement blessées.

Liverpool, 12, après-midi—Coton plus ferme, mais non plus haut. Marché plus actif.

New-York, 12—Le steamer Henry Chauncey est arrivé de Panama. L'assemblée constitutionnelle a assumé la souveraineté de l'Etat, jusqu'à ce que la constitution soit faite, a délégué le pouvoir Exécutif à Sirrosa, remplissant actuellement les fonctions du président et a reconnu le gouvernement provisoire.

ENREGISTREZ-VOUS ET Vérifiez vos Certificats.

ATTENTION DEMOCRATES!

Il ne reste plus que cette journée effective pour se faire enregistrer. Tout conservateur qui ne se mettra en mesure de voter, donnera en réalité sa voix aux radicaux. On trouvera la loi contenant la formule des serments en tête de la troisième page. Tous ceux qui ne peuvent pas prendre le premier serment peuvent très probablement prêter le troisième qui les dispense de toute question.

CHRONIQUE LOCALE.

ENREGISTREMENT.—M. Jas C. Kersaw, inspecteur du second ward, a adressé au gouverneur Warmoth, une communication où il dénonce franchement l'intervention du président des enregistreurs, Baker, et où il dit qu'aussi long-temps que le bureau sera contrôlé par lui, il y aura manque de confiance dans le public ayant droit à l'inscription. Il termine par les mots: Que votre Excellence y pense bien. Sur qui la responsabilité doit-elle peser? Sur les inspecteurs, les enregistreurs, ou sur l'Exécutif de l'Etat de la Louisiane?

[illegible] Field a comparu hier devant le juge Cooley, pour prendre un rôle contre MM. Louis St. Martin, Caleb Hunt et d'autres, candidats pour office, et plaintifs dans le procès d'injonction pour empêcher les *supervisors* d'obéir aux instructions illégales de Baker et de Ferguson, du Bureau d'enregistrement. Les arguments seront entendus demain mercredi, 14 du courant.

Le même avocat Field a aussi paru pour Seth W. Lewis, un des *supervisor*, qui avait été requis, vendredi dernier, de produire les raisons pour lesquelles il ne serait pas puni pour mépris de Cour en refusant d'enregistrer un citoyen naturalisé, après avoir reçu un mandamus l'enjoignant de faire cet enregistrement. Field a soutenu que Lewis n'était pas coupable de mépris de Cour, attendu qu'il avait exécuté l'ordre de la Cour pour les personnes que cet ordre regardait, mais non pas d'autres, attendu qu'il n'est pas sûr que tous les certificats soient validés, bien que le juge en ait décidé ainsi, par bonté d'âme ou pour une autre cause qui nous est inconnue. Le juge Cooley, comptant sa décision pour rien, a exprimé la disposition où il était d'entendre mercredi le développement des raisons de l'avocat Field.

ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DES BOUCHERS.—Cette Société fondée depuis deux ans, dans un intérêt de secours mutuels pour les membres et leurs familles, est sortie dimanche de son Quartier-général, au coin des rues Tchoupitoulas et Quatrième, pour se rendre à la Cathédrale afin d'y faire consacrer un drapeau et plusieurs bannières, cérémonie qui a été accomplie par le Père Châlon. Ensuite la procession avec les représentants de l'église, un grand nombre d'enfants à pied et une rangée de 50 voitures, s'est dirigée vers le cimetière Washington ayant à sa tête une bande de musiciens d'élite, celle de Kuning, qui nous a saluée en passant, et les bannières resplendissantes de leur décor. Le mausolée de l'Association, qui porte sur le frontispice le nom de l'organisation, est élevé d'une vingtaine de pieds, consiste en une grande allée fermée à chaque extrémité par des portes de fer, et sur les côtés de laquelle ont été construits des caveaux ou des voûtes. Il y a sous le mausolée une grande cave avec des subdivisions pour recevoir les restes des morts quand ils sont réduits en poussière. La tombe qui est toute de marbre a coûté $5,000.

Les noms des officiers qui suivent ont été inscrits sur la première pierre: Charles Meuemer, Paul Esteben, J. Roy, Louis Ruch (trésorier), Sylvain Verges, Gabriel Dubosq, Edward Hymann, Léon Solas, T. Hung, Dominique Verges, B. Dantagnan, Jean Monedo, F. Abadie, F. Lehender (secrétaire).

Parmi ces noms sont ceux des constructeurs et dessinateurs.

La tombe ayant été bénie par le Père Châlon, la procession est retournée à la salle de réunion de la Société où un splendide repas de pièces froides était servi. On y a remarqué force dindes, jambons, pâtés, gélatines et autres mets exquis qui ont été dévorés avec d'autant plus de plaisir que les exercices de la journée avaient aiguisé l'appétit des membres de la procession et de leurs invités, et que les vins avec lesquels on arrosait ces mets étaient délicieux. Nous ajouterons, en parenthèse, qu'ils étaient copieux aussi, de manière à satisfaire les estomacs les plus avides. L'association avait fait les choses en grand, et le repas, préparé sous ses auspices, a été un des plus complets, des meilleurs et des plus abondants qu'on ait jamais vus.

Des discours ont été prononcés par Paul Esteben, président, Just Roy et d'autres, auxquels les applaudissements n'ont pas manqué. Environ 200 bouchers étaient présents. Le drapeau de la société était porté par Learnu, le drapeau français était porté par Simon Casting et la couronne a été présentée par Mlle Léontine Chesaux.

ASSOCIATION PORTUGAISE DE BIENFAISANCE.—Suivant son usage, cette grande et digne organisation a célébré son vingtième anniversaire, dimanche, en se formant en procession et en parcourant avec musique en tête, les principales rues de la ville et en revenant à son quartier général où une belle collation avait été préparée. Nous n'avons pas besoin de dire que cette fête s'est passée d'une manière tout à fait brillante et gaie.

VOL AVEC EFFRACTION.—La résidence de M. B. Saloy, rue des Marais, No 165, entre les rues Du Maine et Ste Anne, a été visitée dimanche dans la nuit, par des personnes inconnues qui ont pris les articles suivants: Une montre d'or, des bijoux, des hardes et des papiers de valeur. Les voleurs sont entrés par un chassis de jalousie qu'ils ont coupé et le tout retiré par la même voie, sans laisser d'autres traces.

RAPPORT MORTUAIRE.—Il y a eu 147 décès pendant la semaine qui a fini dimanche, à 6 heures du matin. Sur ce nombre une personne est morte de la fièvre jaune, 93 appartenaient au sexe masculin, 50 au sexe féminin; 4 non classés; 100 étaient blanches, 27 noires et 12 de sang mêlé. Une avait plus de 100 ans. L'augmentation dans la mortalité est due sans doute à l'affluence de la population.

SUICIDE.—Pablo Ratinell, âgé de 35 ans, et natif de Cuba, s'est suicidé hier chez lui, au coin des rues Dauphine et Barthélemy en prenant du poison pour les rats. On dit que son père qui est établi à Cuba, a une belle plantation de sucre. Ratinell est supposé s'être empoisonné dans un accès de découragement causé par la résolution que son père avait prise de ne plus lui envoyer d'argent, à cause de ses dépenses extravagantes.

MAUVAIS COUP.—Dimanche soir, dans le voisinage de l'église méthodiste de couleur à Alger, un nommé Lewis a tiré un coup de pistolet sur un nommé Scott et l'a blessé grièvement. La cause de cette attaque est inconnue. Scott a été envoyé à l'hôpital et Lewis s'est échappé.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 12 octobre.

Le marché monétaire est dans le même état que samedi soir. Il y a eu bonne demande d'escompte, mais les banques prennent la plupart des bons billets qui sont offerts. Dans les rues, le taux de l'intérêt est de 10 à 12 par an les billets de premier ordre et ceux de second ordre à 1 1/4 à 1 1/2; 1 pour cent le papier No. 1 de commerce, sans garanties collatérales et 1 1/2 à 1 3/4 ceux qui sont bons sans être de premier ordre.—Le papier hypothécaire est coté à 10 à 12 par an le No. 1 et 12 à 15 le No. 2.

Dans le rapport mensuel des banques de l'Etat, publié samedi, ces institutions déclarent que leur principal actif est de $14,292,594 28 dont $766,185 16 en espèces, $1,096,963 40 en fonds courants, $1,289,136 06 en change étranger et américain, $6,130,512 66 en prêts sur dépôts, payables en plein à échéance et $7,897 dues par des banques locales. Leur principal passif comptant est porté à $11,656,912 dont $1,399,513 30 en dépôts, $274,640 50 dues à d'autres banques et $12,758 20 en d'autres items. Leur circulation est nominalement de $461,904 50, on suppose qu'une partie des billets a été détruite. La banque de la Louisiane, actuellement en liquidation, est la seule des banques de l'Etat qui ne rachète pas ses billets sur présentation.

L'or a ouvert à 137 3/4 à 138 1/4 contre 138 1/4 à New York et, après s'être vendu à 137 1/8, a fermé à 138 à 138 1/8. Les opérations comprennent $6,000 à 137 1/2, $5,000 et $6,000 à 137 5/8, $5,000 et $5,900 à 137 3/4, $5,000 à 137 7/8, $1,000, $4,000, $5,000, $5,000 et $10,000 à 138, $5,000 à 138 1/8. Il y a eu demande pour la Rivière Rouge et le Texas et l'or étant comparativement rare, le taux était, à la clôture, de 1/4 au-dessus de celui de New York.—Dans l'argent, une somme de $500, en demi-piastres américaines, s'est vendue à 135. Nous cotons les demi-piastres américaines à 135 à 135 1/2 et les piastres mexicaines à 140 1/2 à 140 3/4.

Les variations de l'or à New York ont beaucoup influé sur le change étranger. Les ventes de sterling comprennent 2000 livres connaissement (sur la dépêche annonçant 137 1/2 à New-York) à 147 1/2 et 2800 livres (800 et 2000) clear No 1 à 149, 1600 livres et 2000 livres à 149 1/4, 1000 livres à 149 1/2, 2000 livres de banque à 150, 2500 livres à 148 3/4 en or et 2000 livres à 160. Le sterling d'abord plus facile, s'est affermi vers la fin par suite de la hausse de l'or à New-York.—Dans le change sur France, on a vendu 100,000 francs, en change de commerce No 1, à 3 82 1/2, 280,500 (50,000, 100,000, et 130,000) à 3 81 1/4. 200,000 (100,000 et 100,000) à 3 80 et 30,000 de banquiers à 3 78 3/4.

Le Sterling était quelque peu irrégulier à la clôture, mais peut être coté à 148 à 148 1/2 le connaissement, 148 3/4 à 149 1/4 le bon à clear No 1 et — à 150 le change de banque; le change sur France, à 3 93 3/4 à 3.81 1/4 le change de commerce et 3.80 à — le change de banque.

Il y a eu plus d'offres de change américain et les cours ont été un peu plus faciles. Les banques ont tiré sur New-York à 1/4 à 3/8 d'escompte—le plus souvent à 1/4.

Les ventes sont: un check de banque de $10,000, (une banque à une autre) sur New York, à 1/8 d'escompte, $30,000 de banquiers, à vue, au même taux, $25,000 de banquiers, à vue, à 7/16, 25,000, $30,000 et $50,000, de commerce, au même taux, $20,000 et $30,000, à vue, sur Boston, au même taux, $10,000 en change de commerce, à vue, sur New York à 1/2, $50,000 en checks, sur New York, en or, à 1/4 à 3/8 d'escompte et $15,000 à 1/2.

20 actions de la banque Crescent City se sont vendues à $30.—Il ne s'est pas vendu de bons. Les bons de levées de l'Etat sont cotés nominalement à 45 à 47.

Les billets de la ville ont été négligés $15,000 se sont vendues, en plusieurs lots, à 36 à 36 1/2 d'escompte, $1,000 et $4,000 à 36 1/2, $4,000 (revendues) à 36 5/8 et $4,000 à 36 3/4. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 37 à 37 3/4 et vendu à 36 à 36 3/4.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Lundi soir, 12 octobre 1868.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 3160 balles qui ont changé de mains à une hausse irrégulière de 1/4 à 1/2 c, le good ordinary ayant clos à 22 1/4 à 23 c, le low middling à 23 1/4 à 24, le middling à 24 1/4 à 24 1/2 et le strict middling à — 25, good middling est nominal.

La demande a été bonne à l'ouverture du marché, et bien que, se basant sur la teneur des nouvelles de Liverpool, les facteurs aient demandé des prix matériellement plus élevés, il n'en est pas moins un fait que de 1500 à 2000 balles ont, avant-midi, changé de mains en commandant la hausse notée plus haut. Plus tard dans la journée, le mouvement a montré moins d'animation et on a alors fait voir des dispositions à faire plus librement face à la demande, mais malgré cela le total des affaires n'a pu embrasser que le montant précité et à la clôture les prix ont été bien soutenus.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1868, balles	3044	
Reçu depuis notre dern. rapport	5671	
" précédemment	74749	
		80420
		83464
Expédié aujourd'hui		
" précédemment	48327	48327
Stock en mains		35137

FRET—Le marché au fret n'a montré aucun changement valant la peine d'être noté. Il y a pour Liverpool et le Havre passablement de places disponibles, mais il n'y en a presque pas pour les autres ports. Les offres de coton pour le Havre continuent à être assez nombreuses et celles qui regardent Liverpool acquièrent de l'extension. Les vapeurs réguliers engagés dans le cabotage trouvent facilement du coton et des produits de l'Ouest, mais il ne se fait rien sur voiliers. Les prix sont comme suit: Coton sur vapeurs pour N York et Boston 1 c, pour Philadelphie 1 1/4 et la liv. coton pour Liverpool 1 d la livre, farine pour Boston et pour [illegible] pour New York 80 c le baril, maïs pour Boston 20 cts, pour N York 18 cts le boisseau. Sur voiliers les taux demandés en ce moment sont: Coton pour Liverpool 5/8 d la livre, coton pour le Havre 1 1/4 cent la livre, pour Brême 1 3/8 cts la livre, maïs pour Liverpool 18 et 20 c le boisseau.

SUCRE—La demande pour le placement est assez animée et il a été rapporté des ventes de 50 boucauts de sucre de Cuba à 12 1/2 à 13 c, 25 bts à 11 1/2 à 12 c, 100 caisses Nos 15 et 15 à 13 1/2 à 14 c et 100 caisses Nos 12 et 13 à 12 à 13 c.

MELASSE—Un chargement de 138 boucauts et quelques tierçons et barils de mélasse de Matanzas se sont vendus hier à des conditions privées, mais qu'on dit comprendre 47 1/2 cents le gallon.

SUCRE—Il se fait d'actives affaires par le placement dans le sucre de Cuba en caisses à 13 à 13 1/4 c la livre de bons grades pour l'épicerie et le sucre en boucauts se débite à 12 à 14 1/4 cts la livre. Le sucre de la Louisiane se vend au détail à 14 1/4 à 14 1/2 c pour le fully fair et 15 1/2 c pour le prime.

MELASSE—Nous n'avons à signaler aujourd'hui aucune vente de mélasse, mais nous cotons celle de Cuba, à prendre par cargaisons à 35 à 47 1/2 c le gallon, selon la qualité.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Depuis notre revue d'hier, le vapeur Legal Tender, de Louisville est arrivé ici.

FARINE—La superfine est en demande et est rare, autrement le marché est déprécié, car on attend d'amples renforts de l'article. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 1,065 barils, dont 50 de simple extra à $7, 170 de double extra à $7 62 1/2, 100 de triple extra à $8 25, 290 d'extra de choix à $10, 100 do à $11, 75 à $12 50, 100 de double extra à $7 50, 150 de triple extra à $9 75 et 100 d'extra de choix à $11 le baril.

MAIS—Le débarcadère est dépourvu d'approvisionnements de maïs et les ventes ont embrassé 518 sacs dont 100 de blanc nouveau à 95 c, 253 de choix do à $1 10, 110 de la Louisiane à $1 et 55 à $1 02 1/2 le boisseau.

AVOINE—Il n'y en a pas au débarcadère et les ventes se sont conséquemment bornées à 50 sacs à 63 c et 10 à 64 c.

SON—Est tenu en magasin à $1 25 les cent livres et se vend par placements au même prix.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 13 octobre 1868.

Arrivé hier—[illegible] boeufs du Texas, 163 veaux et veaux d'un an, 15 cochons, 219 moutons.

Vendu—234 boeufs du Texas, 39 veaux et veaux d'un an, 72 cochons, 125 moutons, 2 vaches à lait.

A vendre 190 boeufs du Texas, 297 veaux et veaux d'un an, 297 cochons, 219 moutons, 3 vaches à lait.

Boeufs de l'Ouest, 1ère qualité, par tête	25 00 à	30 00
Do de 2me do do	— — à	— —
Boeufs du Texas, 1ère do do	20 00 à	30 00
Do do 2me do do	15 00 à	20 00
Do do 3me do do	00 00 à	12 00
Do do, nourris au maïs, par livre net	— à	— —
Cochons, par livre, gr.	— 11 à	— 12½
Moutons, 1ère qualité, par tête	5 00 à	
Do 2me do do	3 50 à	4 00
Do 3me do do	— — à	— —
Vaches à lait, de choix, par tête	80 00 à	100 00
Do 2me qualité, par tête	50 00 à	60 00
Veaux d'un an, par tête	8 00 à	10 00
Veaux de lait, par tête	4 00 à	7 00
Chèvres, par tête	1 50 à	4 00

Décédé, hier, à 6 heures et demie P. M., à l'âge de 50 ans, JULES CRUSEL. Son corps est exposé rue Port, entre Victoire et Levée. Les amis et connaissances de son beau frère, J. Brandis, sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M.

Décédée hier, à 9 heures et demie, à l'âge de 42 ans, LENA REDEMAN, épouse de Pierre Crescioni. Les amis et connaissances de son mari sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à quatre heures. Le corps est exposé rue Villeré, No 167, entre Ste-Anne et Dumaine.

Décédé en son château de Marcouville, à Pontoise (Seine et Oise), le 19 septembre 1868, à l'âge de 59 ans, ETIENNE DE CORDEVIOLA, (natif de la Nouvelle Orléans).
Une messe sera dite en sa faveur le vendredi, 16 octobre, 1868, à 7 heures, à la Cathédrale.
Ses amis sont priés d'y assister.
13 oct—3f

SERVICE FUNÈBRE.
Il sera célébré, mardi 13 octobre 1868, à 7 heures du matin, à l'Eglise Notre-Dame-de-Bon-Secours, rue Jackson entre les rues Laurel et Constance, un service funèbre pour le repos de l'âme de BERTRAND LAPORTE. Les amis et connaissances sont priés d'y assister.
De la part de sa veuve.

$100,000 DE BILLETS DE VILLE
Seront achetés au plus haut prix du marché, AU BUREAU DE CHANGE De J. BRETTE, 6......RUE ST-CHARLES......6
Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.
Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26août—2mPP

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE.
Cabinet et domicile, No 14 rue Baronne, Même maison après la rue du Canal, près de Lopez.
Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.
24 mars—6mPP le 3f

Società Italiana del Tiro al Bersaglio.
S'invitano i membri di questa Società ad intervenire alla seduta ordinaria mensuale che avrà luogo Mercoledi, 14 ottobre, alle ore 7 1/2 P. M., nella sala del Consolato d'Italia.
Per ordine del Presidente.
13oct—1f G. DALL ORTO, segretario.

Présentation de Bannière et de Couronne AU CLUB DE SOLDATS ET DE MARINS DEMOCRATES DE L'UNION. MERCREDI, 14 OCTOBRE.
CE Club se réunira dans sa salle, Nos 33 et 35 de la rue Carondelet, MERCREDI SOIR 14 du courant, à 6 heures et demie précises, pour recevoir une bannière et une couronne.
Les Clubs devant d'escorte sont priés de se présenter par l'intermédiaire de leurs marshals, au marshal, dans la salle du Club, à la même heure.
Tous les Clubs démocrates sont respectueusement et cordialement invités à se joindre à la procession et particulièrement à la cérémonie de présentation. Les marshals des Clubs qui ont l'intention d'y prendre part sont priés d'en avertir le marshal et de lui faire savoir le nombre de leurs délégués le plus tôt possible, afin qu'on puisse faire les arrangements nécessaires pour leur réception dans la procession.
ROUTE.
La procession montera la rue Carondelet jusqu'à la résidence de M. E. Parkman où la bannière sera reçue; elle se rendra de là au No 314 de la rue Carondelet où Mme B. W. Warner présentera une couronne au Club; puis elle se rendra au Chemin Faillite, dans la rue St Charles dans la rue Jackson, Magasins, Calliope, Camp, de la rue du Canal (côté Nord) dans les rues Remparts, Esplanade, Royale, Canal Carondelet et s'arrêtera à la salle du Club où elle se dispersera.
13 oct—2f J. H. DARLING, Marshal.

Pendleton Guards, attention!
A une assemblée qui a eu lieu dimanche dernier, 11 du courant, la résolution suivante a été adoptée: Il est résolu que tous les membres qui désirent être considérés comme membres actifs de ce club s'inscriront sur un livre qui restera ouvert, à cet effet de neuf heures du matin à 7 heures du soir, tous les jours jusqu'au jeudi 15 du courant. Les noms des membres qui ne se conformeront pas à cette résolution seront effacés de la liste.
Par ordre du Président, JOS. HERNANDEZ.
ROBT. L. DAUNOY, Secrétaire. 13 oct—2t

Hendricks' Guards.
LES officiers et les membres de ce Club sont priés de se réunir à leur local ordinaire, le MARDI, 13 courant, à 7 heures du soir.
Par ordre du Président, R. N. OGDEN.
EMILE P. ROUX, assist sec. 13 oct—1

Quartier-Général des "Broom Rangers" Démocrates.
Nouvelle-Orléans, 12 octobre 1868.
JEUDI soir, 8 du courant, à une assemblée régulière de ce Club il a été—
Résolu que chaque membre de ce Club se fasse enregistrer le plus tôt possible et en informe le comité d'enregistrement de ce Club; que celui qui ne l'aura pas fait d'ici au 24 du courant, sera expulsé de ce Club. Il a été de plus
Résolu que cette résolution soit publiée dans le Times et dans l'Abeille.
13oct—1f CHAS. H. ESLAVA, Secrétaire.

Quartier-Général des "Broom Rangers" Démocrates.
Nlle Orléans, 12 octobre 1868.
JEUDI SOIR, 8 du courant, à une assemblée régulière de ce Club il a été—
Résolu—Que les remercîments de ce Club doivent être publiquement offerts à Mlle Alice Perrat pour ses précieux et généreux dons aux "Broom Rangers". De nouveau, que le secrétaire de ce Club transmette à Mlle Perrat une copie de ces résolutions.
Il a été de plus
Résolu que cette résolution soit publiée dans le Times et dans l'Abeille.
13 oct—1 CHS. H. ESLAVA, Secrétaire.

AUX PROPRIETAIRES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
ON se propose d'organiser les propriétaires de la ville de la Nlle-Orléans en une société, à l'effet d'amener, toutes les fois que leurs intérêts seront en jeu, un accord d'actions de leur part—soit qu'il s'agisse de faire adopter des lois, d'encourager le progrès, d'empêcher une législation nuisible à l'Etat ou à la municipalité, ou d'établir un système de taxes équitable et de veiller à ce qu'il soit convenablement appliqué.
La liste qui porte déjà les signatures d'un très grand nombre des propriétaires les plus riches et les plus respectables de la ville, est déposée aux bureaux de MM. C. E. Girardey & Co., No. 17 du Passage de Bourse, entre les rues Canal et Douane, où peuvent venir se faire inscrire tous ceux qui désirent devenir membres de la société.
Dès que la liste aura reçu les signatures des principaux propriétaires, il sera annoncé une assemblée publique dans un but d'organisation immédiate.
L'influence qu'une société de ce genre est susceptible d'exercer sur l'amélioration, l'embellissement de notre grande ville, et sur le bien-être de ses habitants est si évidente qu'aucun propriétaire ne saurait lui refuser sa co-opération. 13 oct—1m

I. O. O. F. Au Public.
AVIS est donné que le 19 novembre prochain, la nouvelle salle des Odd Fellows sera dédiée, et les cérémonies se termineront dans la soirée par un grand bal dont les détails seront publiés dans quelques jours.
Par ordre du COMITÉ D'ARRANGEMENTS. 13oct—

AVIS. Nouvelle Orléans, 13 octobre 1868.
LES membres du comité nommé pour assister au concert des Broom Rangers Démocrates sont respectueusement invités à se trouver avec les présidents de leurs comités, au quartier général des Broom Rangers, au théâtre de l'Opéra, JEUDI SOIR, 15 du courant, à 7 heures du soir.
CHAS. H. ESLAVA, Secrétaire des Broom Rangers.
13 oct—1t

Volés. Au consigné le 10 octobre 1868.
1o.—Les mandats suivants sur le Trésorier de l'Etat, savoir: No 2 No 1 pour $5 et No 2 [illegible]
2o.—Les certificats suivants de dette du Bureau des [illegible] de la Louisiane [illegible]
3o.—6 billets datés du 3 juillet 1868 [illegible] Leonard à son propre ordre [illegible] par hypothèque [illegible] pour $100 échéant le 1er novembre [illegible] 1er janvier 1869 [illegible]
4o.—Deux billets de $50 à mon ordre, tirés par Miguel Roboi.
5o.—Un redingote, ma montre et ma chaîne en or, No. 11614 J. Tobias & Co., Liverpool, 2 paires de souliers, de chemises, en or, 1 paire de boutons de manchettes.
Le public est prévenu de ne pas négocier les susdits billets, car le paiement en a été arrêté.
13 oct—3f BERTRAND SALOY.

Dissolution de Société.
LA société existant sous la raison sociale de Bonneval & Dolhonde, est dissoute de consentement mutuel à partir de ce jour.
La liquidation sera faite par Alex. Bonneval, qui signera en liquidation seulement.
Nouvelle Orléans, 12 octobre 1868.
ALEX. BONNEVAL, JOHN DOLHONDE. 13oct—6f

Demande de Servante.
ON demande immédiatement une bonne servante. Une jeune femme de préférence. Pour plus de renseignements s'adresser à l'encoignure des rues Orleans et Frydras (sur la Levée). 13oct—3t

Professeur de Français.
ON a besoin dans une institution de demoiselles d'une Dame Française, parfaitement recommandée, pour diriger les classes de français. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 13 oct—3t

Café Démocrate,
No 58......RUE ROYALE......No 58
(Près Bienville—Nouvelle-Orléans)
W. O. MANK, Propriétaire.
LE public trouvera dans cet établissement la meilleure Bière, Vins du Rhin, Liqueurs, &. 13 oct—3m

Argenterie plaquée.
UNE grande variété d'argenterie plaquée, fine, anglaise et américaine, telle que théières, corbeilles à fruits, corbeilles à cartes, services à café, pots à glace, tasses et gobelets. En magasin, une excellente qualité de coutellerie et de fourchettes en plaqué, dont il faut faire de table, couteaux de poche, ciseaux et aiguilles.
De constants arrivages viennent augmenter le magnifique stock de BIJOUX, DIAMANTS, PENDULES, PORCELAINES, BRONZES et ARTICLES DE FANTAISIE.
A. B. GRISWOLD & CO.
Au coin des rues Canal et Royale, fabricants et importateurs d'argenterie et d'argenterie plaquée, coutellerie, fusils et pistolets. 13oct—1m

Intéressant pour tous.
Une chose qui réussit toujours.
LE "Pain Paint" guérit des rhumatismes, de la névralgie, des plaies de longue date, des ulcères, des brûlures, des brûlures, du mal de tête, du mal de dents, des hémorroïdes, des douleurs au dos et aux côtes. L'effet en est magique. Faites-en l'essai et vous ne voudrez plus vous en passer. Le "Pain Annihilator" de Wolcott, guérit des catarrhes, de la toux et du rhume. On le trouve chez tous les pharmaciens et chez
JOHN GRAVES, seul agent, No 61 de la rue Carondelet.
13oct—1m, PP

TENEUR DE LIVRES.
UN teneur de livres (anglais et français) ayant les meilleures recommandations et ayant quelque temps à lui, désirerait tenir la comptabilité dans une ou deux maisons.
S'adresser à A. J., au bureau de l'Abeille.
13oct—3f

On demande
UN garçon de 15 ou 16 ans pour travailler dans un salon de coiffure. S'adresser rue St Charles No 16.
13 oct—2f

GROCERIE A VENDRE.
A vendre pour cause de départ, une Grocerie située à l'encoignure Dumaine et Miro. La dite Grocerie est avantageusement placée, bien achalandée, ayant des marchandises de choix. On traitera aussi pour le bail de l'établissement. Conditions avantageuses.
S'adresser sur les lieux. 13 oct—1f

Changement de Local.
J. E. VILLAVASO,
Négociant-Commissionnaire en général,
AGENT pour le célèbre VIEUX WHISKY BOURBON rectifié, de M. Vale, vient de transporter son magasin du No 8 rue Magazine au No 102 rue Poydras, entre les rues Camp et Magazine. Il a constamment en mains, Farine, Porc, Jambon, Graisse, Toile d'emballage, Cordes en fer pour balles, Whiskey, Maïs, Avoine, &c. 11 oct—6

Attention, Cultivateurs!
100,000 Plants de RAMIE, équivalant à 25,000 [illegible], seront fournis—pour le mois de mars prochain—au cultivateur laborieux qui désire exploiter à un compas à-demi, cette importante culture. La préférence sera donnée à une personne possédant, à proximité de la ville, 45 ou 40 arpents de bonne terre, non susceptible d'inondation. Pour plus amples renseignements, s'adresser à J. NAQUOA, coin St. Pierre et Royale—Confiserie. 9 oct—3

Bourbon Bakery.
58 et 60, rue Bourbon, entre Bienville et Conti.
M. J. LANGLES a l'honneur de rappeler à ses nombreux clients de la ville et de la campagne et au public en général, qu'il a toujours en mains un assortiment complet de pains et biscuits de toute espèce frais et de première qualité, dont les prix offrent des avantages marqués.
PILOT BREAD, SODA CRACKERS, CREAM do, BUTTER do, PIC-NIC do, CRACKNEL CRACKERS, GINGER NUTS.
Et toute espèce d'autres biscuits qui se vendront sur la place de la Nouvelle-Orléans.
11 oct—6f—et 1m 3p

On demande
UNE dame qui devra s'occuper de la vente dans un magasin d'articles de fantaisie de la rue du Canal, et qui peut parler le français et l'anglais. S'adresser, par lettre, à la boîte 218 du Bureau de la Poste. 11oct—3f

Demande
UNE bonne cuisinière, blanche ou de couleur, sachant blanchir et repasser, trouvera dans une petite famille une place bien rétribuée, en s'adressant au No 7 de la rue Prieur, entre Canal et Douane, première maison sur la droite. 11oct—6f

Entrepôt de Tapis et de Toiles cirées.
ELKIN & Co.,
168......Rue du Canal......168
En face de Christ Church.
REÇOIVENT, en ce moment, de
Nouveaux Genres de Tapis en VELOURS, BRUXELLES, TROIS PLIS et INGRAIN.
Egalement: TOILES CIRÉES, STORES, RIDEAUX DENTELLES et DAMAS.
Et un grand assortiment d'articles de TAPISSERIE, qu'ils vendront aux plus bas prix du marché, au comptant. 13sept au 31 déc PP

GRAND DEBALLAGE DE Hautes Nouveautés ET Articles de Fantaisie.
GUEBLÉ & NIPPERT
137......Rue du Canal......137
(Batisse Touro)
Ont l'honneur d'annoncer à leur clientèle et au public en général qu'à partir de LUNDI 12 octobre, ils mettront en vente leur nouveau stock de MARCHANDISES fraîchement importées, à des conditions qui défient toute concurrence, soit comme prix ou comme choix des articles.
Nous citerons entre autres, des
GANTS de peau simples, à $1 50 la paire,
Do double boutons à $1 25 la paire,
Do pour enfants, à 75 cts la paire,
GANTS Suède simples, à $1 00 la paire,
Do double boutons à $1 75 et $1 50 la paire,
Do pour messieurs à $1 50.
Et on me toujours l'assortiment le plus complet de la ville de
Véritables Gants Jouvin & Cie
Notre assortiment de GARNITURES et BOUTONS est très grand et des plus nouveaux, avec des prix en rapport à ceux des gants.
Franges soie eff see, Rubans velours et satin, Do de bouillons, Rubans taffetas, Galons de bambous, Garnitures crêpe, Garnitures à dents satin, Tresses irlandaises et Alpaca, Etc. Etc. Etc.
RUBANS pour écharpes, hautes nouveautés, RUBANS écossais et RUBANS "Jardinière", ECHARPES soie et satin noir, toutes montées, etc.
Corsets français et Linge de dessous, pour dames et enfants
Parures et Bracelets jais, Nouvelles Parures "Strass", Demi Parures écaille et corail, Eventails ivoire et nacre, Etc. Etc. Etc.
Articles pour Messieurs: Chemises toile et coton, Cannes et Parapluies, Caleçons et Chemises flanelles, Pantoufles brodées, Ganterie et Bonneterie, Faux-Cols et Cravates, Parfumerie française, Pipes écume et Porte-Cigares, etc.
Les dames sont respectueusement invitées à venir examiner ces nouveautés, et juger par elles-mêmes de la modicité de nos prix. 11 oct—1m—PP—DMS

LION & PINSARD,
151 et 153, rue du Canal, A COTÉ DE HOLMES.
OUVERTURE DU NOUVEAU MAGASIN.
GRAND DEBALLAGE DE NOUVEAUTÉS
Reçues par le steamer ALHAMBRA:
GARNITURES POUR ROBES et CONFECTIONS, HAUTE NOUVEAUTÉ, BOUTONS, ARTICLES DE FANTAISIE, RUBANS.
10 oct—3f

FANTAISIES NOUVELLES.
La Maison Derbès offre en ce moment à sa clientèle un des plus beaux assortiments d'articles de MODES et NOUVEAUTÉS qu'il y ait sur le marché.
Le stock qui est un des plus variés, se compose de CHAPEAUX de toutes les formes et pour tous les âges, FLEURS, PLUMES, RUBANS de toutes qualités et largeurs, FRANGES et GALONS PASSEMENTERIES, BLONDES, CRÊPES, TULLES, BRODERIES, GANTS, SOIERIES, VELOURS, ainsi que toutes les fournitures à l'usage des modistes et couturières. SPÉCIALITÉ DE PARURES POUR MARIÉES.
Le tout est offert à des prix très-modérés. Venez et jugez.
11 oct—1m J. DERBÈS Jr, 57 rue Royale.

AVIS
LE soussigné étant sur le point de partir pour l'Europe, prie les personnes qui lui doivent et celles auxquelles il doit, de venir régler d'ici au 15 du courant.
E. FABRE L., Rue Dorbigny, No. 30.
N. O. 11 octobre 1868 11oct—3f

Whiskey! Whiskey!
LA maison O. Kernel, de Cincinnati, offre du Whiskey à $1.20 le gallon. S'adresser chez MANUEL, rue Dumaine (entre Chartres et Levée), seul dépositaire de notre maison pour la Nouvelle Orléans. 11 oct—1m

$15 de récompense
SERONT DONNÉES à quiconque fera savoir positivement ce que se trouve DOMINIQUE GIRARDI, jeune garçon italien, âgé de 17 ans. Il est parti de chez ses parents le 4 du courant. Il porte une légère moustache, une barbe naissante, brun, il a le bras droit, des cicatrices qui traverse une flèche.
11 oct—3f 48 S. SCELZI, No 181 de la rue d'Orléans.

PERDU.
Mercredi 7 oct. fre, encoignure Bourgogne et Dumaine, une chienne ayant répondant au nom de "Bellonne", couleur gris foncé et la bout de la queue blanc.
Une récompense libérale sera donnée à quiconque la ramènera au No 45 rue de la Vieille-Levée. 11oct—2

MAISON FÉLIX SARON 14 Rue Baronne PRÈS CANAL.
SUCCURSALE, No 210 RUE DU CANAL, ENCOIGNURE BASSIN.
Vingt cinq pour cent meilleur marché que toute autre maison.
LE soussigné a l'honneur de rappeler aux dames de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de CHEVEUX de toutes couleurs et de toutes longueurs, ainsi que des plus beaux choix de PARURES EN JAIS, NACRE ET ACIER, de peignes, brosses, parfumeries, tous des premières maisons de Paris. FLEURS, VOILES et COURONNES de MARIÉE. Expédition pour la campagne dans le plus bref délai.
On grand salon est réservé pour la COIFFURE des DAMES pour bal et soirées. Abonnement à la semaine et au mois.
Aussi—Frisures et coupe de cheveux des ENFANTS.
3oct—3m FÉLIX SARON.

Pension Française.
TENUE PAR MME J. MAZUC, No 70 RUE ST LOUIS, ENTRE ROYALE ET BOURBON
Table excellente. Bonne Déjeuner à 8 heures et demie. Table d'hôte à 4 heures et demie.
Chambres garnies. Prix modérés. 10 oct—1m

Demande de Billets Hypothécaires,
Au No 138 rue de la Commune.
10 oct— F. A. DUCROS.

Salle de Billards St-Charles.
LE soussigné annonce à ses amis, à ses clients et à tous ceux qui aiment le noble jeu de billard, qu'il vient de mettre en parfait état son vaste salon, sous l'hôtel St-Charles, rue Gravier, qu'en outre de ses vieux billards qui ont été mis à neuf, et qui maintenant ont les bandes patentées de Phelan, auxquelles le premier prix a été décerné à l'Exposition de Paris, il a plusieurs billards neufs sortant de la célèbre fabrique. Le public est invité à en venir faire l'essai. La POULE a été transportée dans une salle séparée.
10 oct—6f CHS. LACOUME, Propriétaire.

L. H. RICHARD,
46 RUE VIEILLE-LEVÉE.
GRAND DÉBALLAGE DE Marchandise Sèche. D'IMPORTATION DIRECTE.
9 oct—3

MADAME SOPHIE SEEUWS,
180......RUE DU CANAL......180
A l'honneur d'annoncer que son magasin sera transporté, le 1er novembre, à l'encoignure de la rue du CANAL ET BOURGOGNE, dans l'ancienne maison de Himbert, et qu'elle vendra toutes ses marchandises à 25 p.c. au dessous du prix coûtant jusqu'à cette époque. Un grand choix de Chapeaux garnis à la dernière mode à $5. 9 oct—au 1er nov

Modes & Nouveautés.
UN joli et nouveau choix de ces articles vient d'être reçu par
E. L. E. BONNET
63 Chartres, au 1er
et est offert aux marchands de la ville et de la campagne à des prix très modérés. 4 oct—1m

A Vendre,
LE CAFÉ situé à l'encoignure Toulouse et Bourbon face à l'Opéra français, faisant de très bonnes affaires durant la saison théâtrale.
S'adresser sur les lieux, ou à L. Castou, 223 Vieille-Levée. 3 oct—6f

A. BROUSSEAU & Co,
17......Rue de Chartres......17
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES Chine et coco, COUVERTURES de tables et de piano, STORES, DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES pour voitures et tables, TOILES CIRÉES dites enameled.
ETOFFES A RIDEAUX, dentelle, reps, damas, CORNICHES, BANDES, FLÈCHES, GUIMPES et GLANDS, CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc.
27 sept—1an—PP

AGENCE SPECIALE D'EAUX-DE-VIE FRANÇAISES POUR LE SUD.,
Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,
Importateurs de Vins, Cognac, Sardines, &c.,
Nos. 23 & 25, RUE BIENVILLE—NOUVELLE-ORLÉANS.
Eaux-de-vie en Douane et à l'acquitté. SEULS AGENTS DES MARQUES: CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS CO., COGNAC. GAUTIER FRERES, GOLDENBURG, HENRY SUTTON, ALEX. SEIGNETTE, LA ROCHELLE. LARRONDE FRERES, COGNAC. L. O. LANTER.
— IMPORTATEURS — Des célèbres GENIEVRE de "LA CLOCHE". Du Cognac OTARD DUPUY & CIE, et autres marques célèbres.
Echantillons et prix courants fournis sur demande.
Vins rouges et blancs en barriques et en caisses. J. Lebrun, "Eagle Brand", T. Drouet, "Lion's Brand", F. F. Eyquem, Ch. Tresien, Larronde Frères, Margaux, Haut-Brion, Haut Sauterne, J. B. Clerc & Cie, barriques demi barriques et caisses, bouteilles et demi-bouteilles; vins fins de A. De Luze & Fils.
Champagne. Le célèbre "Black Seal", Vin impérial et Royal Hunter de Kor, Desbordes et Fils; Ackerman Laurance, Sillery Mousseux et autres marques en bouteilles et demi bouteilles.
Sardines à l'huile; Viandes et Légumes conservés; Sardines désossées et Pâtés Truffés de Guirre Jne et Fils, Bouches, A. Dubose.
Huile d'Olive. Fruits à l'eau de-vie, Pruneaux, Porto, Sherry et Madère. 1er oct—3m

CHAPEAUX. CHAPEAUX.
J. J. ALBERT,
60, RUE DE LA DOUANE 60,
Aux Marchands de la ville et de la campagne.
EN magasin, et arrivant par chaque steamer de New-York et d'Europe, un grand assortiment de chapeaux et de casquettes, de feutre, fourrure, laine, castor, drap et velours, pour hommes, enfants et enfants, choisi expressément par moi-même au Nord et en Europe pour la vente de la ville et de la campagne. Messieurs les acheteurs sont respectueusement invités à visiter ce choix de marchandises.
☞ Prix remarquablement réduits. 24sept—1m

CHANGEMENT DE LOCAL.
La Compagnie d'Assurance Atlantic
a transporté ses bureaux au No 30 DE LA RUE DU CAMP, Entre les rues Commune et Gravier
10 oct—3f H. P. JANVIER, Vice-Président.

C. CAVAROC,
Négociant Commissionnaire.
5 PASSAGE DE LA BOURSE 5
Je fais des avances libérales sur coton et autres produits consignés à mes amis de Bordeaux, du Havre et de Liverpool. C. CAVAROC.

CHAMPAGNE, J. ROUSSILLON & Cie—A vendre par C. CAVAROC.

VIN ROUGE EN BARRIQUES—
200 barriques COTE DE CLAIRAC,
125 " CHATEAU BILLON, S. F.,
30 " COTE DE BOURG, S. F.
50 demi barriques COTE DE FRONSAC, S. F.
En magasin et en Douane, à vendre par C. CAVAROC.

VIN ROUGE EN CAISSES—
2000 caisses ST-JULIEN,
1000 " STE-EULALIE,
500 " ST-LOUBES,
300 " CHATEAU TALBOT,
100 " CHATEAU DILLON,
150 " CHATEAU TERREFORT,
150 " ST-ESTEPHE,
25 " CHATEAU LAFITTE,
30 " CHATEAU MARGAUX,
15 " CHATEAU LATOUR,
20 " HAUT BRION.
En magasin et en Douane, à vendre par C. CAVAROC.

VIN BLANC EN BARRIQUES—
50 barriques CHATEAU DE CURSAN,
40 " ENTRE-DEUX-MERS,
150 barils " "
150 " CHATEAU DE CURSAN.
5 demi barriques SAUTERNE.
En magasin et en douane, à vendre par C. CAVAROC.

VIN BLANC EN CAISSES—
1000 caisses CHATEAU DE CURSAN,
75 " CHATEAU IQUEM,
30 " CHATEAU COUTET,
400 " GRAVES, No 16,
150 " SAUTERNE, No 16.
En magasin et en douane, à vendre par C. CAVAROC.

PORTO SHERRY—30 barriques PORTO, vieux et de qualité supérieure. 2 " " En magasin et en douane, à vendre par C. CAVAROC.

VERMOUTH, NOILLY, PRATT & CIE—1200 caisses Noilly, Pratt & Cie. En magasin et en douane, à vendre par C. CAVAROC.

HUILE D'OLIVE, J. PLAGNIOL—300 paniers, 22 onces. En magasin et en douane, à vendre par C. CAVAROC.

DAMESJEANNES VIDES—5000 damesjeannes de 5 gallons, 2000 " de 1 gallon. En magasin et à vendre par C. CAVAROC.

PANIERS DE BOUTEILLES VIDES—400 paniers de bouteilles vides, 22 onces. En magasin et à vendre par C. CAVAROC.

MARIE BRIZARD & ROGER—600 caisses Liqueurs assorties—Anisette, Marasquin, Caracao, Crème de Vanille, Cassis Chouva à la Vanille, Crème de Moka, Eau-de-Vie de Dantzic, Crème de Menthe. Au magasin et en douane, à vendre par C. CAVAROC.

HOFFMAN FORTY—50 caisses Crème de Noyau, Huile de Kirsch, Kirschenwasser, Eau de Noyau. En magasin et en douane, à vendre par C. CAVAROC.

COGNAC—COCQ PERE ET FILS—150 quarts, 1865—1866, 125 octaves " " En magasin et en Douane, à vendre par C. CAVAROC.

COGNAC—ACHILLE PETIT—20 quarts, 1810, 240 caisses " En magasin et en Douane, à vendre par C. CAVAROC.

COGNAC—SEIGNOURAT FRERES—200 caisses. En magasin et en Douane, à vendre par C. CAVAROC.

CHAMPAGNE—L. ROEDERER—A vendre par C. CAVAROC.

SARDINES A L'HUILE—250 caisses, 100 quarts, H. Dubois, 150 100 demi, Sochiolles. En magasin et en Douane, à vendre par C. CAVAROC.

BRIQUES DE LA CAMPAGNE—1,000,000 briques de la campagne, à livrer sur l'habitation ou en ville, par C. CAVAROC.

TUILES—50,000 tuiles à livrer sur l'habitation, par 17 sept— C. CAVAROC.

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASABAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE
186......RUE DU CANAL......186
entre Bourgogne et Remparts, continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
16 mai—6mPP

LEGENDRE & BOUGERE,
No 279 de la rue Vieille Levée, entre les rues Ursulines et Hôpital.
Ont constamment en magasin un bel assortiment de groceries, liqueurs, vins, etc., etc. Ils remplissent promptement les ordres et livrent les marchandises sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. 1oct—1mo

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky
POUR LE 12 OCTOBRE— CLASSE 506
Décidé par le tirage de la loterie de l'Etat du Missouri.
Plan de Police.

9	60	38	61	72	53	52	26	12	28	41	4	—

Les personnes dont les renseignements et prix les gagnants de toutes les loteries légalisées.
C. T. HOWARD. Marchand de billets de loterie Au coin des rues St-Charles et Union.
AVIS—Méfiez-vous des prétendues loteries.—La loterie du Kentucky et celle de la Havane ne font jamais mention dans les journaux de prétendues primes gagnées, ni de lots insignifiants, ni des noms des personnes qui gagnent.
24 juin—1m

Loterie de l'Etat de la Georgie,
Au profit de l'Asile des orphelins de maçons.
PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 12 OCTOBRE. Matin.

74	4	56	37	71	33	44	53	3	54	70	19	28

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Géorgie sont publiés dans l'"Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, l'"Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les bureaux ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 15 Commercial Place, où l'on peut les voir. Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.
DAVE C. JOHNSTON, Agent.
13 mai—1m

A. SORRE, PARIS. | E. SORRE, NEW-ORLEANS.
A. SORRE.
Importation directe d'articles de fantaisie de Paris:
65, RUE DE CHARTRES, N. O.
62, rue Paradis-Poissonnière, 132, Faubourg St-Denis, Paris.
Rubans, trimming, fleurs dentelles, chapeaux, faïences, bijouterie, plumes, gants, velours, &c.
Cette maison reçoit chaque mois des nouveautés achetées à Paris par M. A. Sorre lui-même, sans l'intermédiaire de commissionnaires.
9sept—1m, P. P. A. SORRE.

Le Docteur THOMAS LAYTON
Offre respectueusement ses services au public.
Cabinet, No. 87 de la rue de Chartres.
2oct—1m

Changement de local
CADILLON & SEL ont transporté leur magasin de vins et liqueurs du No 5 rue Bienville au No 24 même rue. Sept—6mPP

Changement de Local.
A. DUCHERON, encanteur et W. J. BEEBE, ont transporté leur magasin du No 27 au Nos 27 et 29 de la rue Tchoupitoulas, où ils se chargent comme par le passé, de la vente de produits, cargaisons, meubles, propriétés foncières, mobilier etc. Les jours de vente régulière sont: Les MARDIS, les JEUDIS et SAMEDIS. Ils se chargent également des ventes du dehors. 7 oct

Bois de Corde et Briques
A vendre pour le compte de la succession de Veuve B. JOURDAN.
400 CORDES bois de cyprès et frêne, 300,000 Briques du pays.
S'adresser à la briqueterie Jourdan, à côté de couvent des Ursulines. 8oct—6

J. A. CELLES,
ARCHITECTE ET ENTREPRENEUR,
VIENT d'arranger ses ateliers rue Bourgogne, No 223, de façon à répondre avec la plus grande célérité à tous les ordres qu'il lui seront envoyés. Il y sera visible tous les jours de 7 à 9 heures du matin, et de 5 à 6 heures du soir. On le trouvera en outre tous les jours à ces heures à la Bourse, rue St. Charles No 37, où il continue à s'occuper de plans et devis de construction et de mesurages. A vendre, une quantité de portes et fenêtres. 6oct—1m

GRAND SACRIFICE DE MARCHANDISES, POUR CAUSE DE LIQUIDATION.
PEPIN & TURCOTTE,
131 Canal, entre Royale et Bourbon.
$300,000
De marchandises étrangères et du pays, nouvellement importées, le tout devant être vendu d'ici au 1er novembre prochain.
A partir de lundi, 14 courant, jusqu'au 26 octobre nous vendrons toutes nos marchandises, sans égard au prix coûtant. Après cette date, la balance du stock sera vendue à l'encan, sans aucune réserve. Les familles qui ont besoin de marchandises feront bien de profiter de cette bonne occasion, car un résultat est une réduction de 25 à 40 pour cent meilleur marché qu'elles ne pourront acheter en d'autre circonstance.
13 sept—1m PP P. & T.

Demande de Cuisinière.
ON demande une bonne femme de couleur, créole excellente cuisinière, bien recommandée. S'adresser au No. 241 de la rue Prytanée. 9 oct—6f

La Compagnie du chemin de fer Pontchartrain
EST prête à recevoir et livrer le fret. Jusqu'à nouvel ordre, les convois partiront du nouveau dépôt à 6, 8, 10 heures du matin, 2, 4 et 6 heures du soir. Ils quitteront le Lac toutes les heures, alternativement, à partir de 5 heures du matin.
GEORGE PANDELY, Surintendant.
Sept—P.P.—6m

Propriétés à louer.

A Louer de suite.
LA partie supérieure des Nos. 151 et 153, rue du Canal, à côté de Holmes, convenable pour club, photographie ou magasin. 13 oct—3f

A LOUER.
Une belle maison de résidence située rue Moreau, No. 15 entre Canal et Conquet, salon, salle à manger, 5 chambres à coucher, 2 chambres à domestique. S'adresser à LAFITTE DUFILHO & CO., 19, rue St-Louis. 10 oct—3f

A Louer,
Une maison "cottage" No 13 de la rue Derbigny, entre les rues Canal et Douane, ayant quatre chambres, cuisine, chambre à blanchissage, dépendances, une grande cour avec et un jardin dans le fond. Le tout est en bon état. Le loyer est de quatre cents piastres par an. La clé est chez M. Roche, coin De bigny et Douane. Pour les conditions, s'adresser à JOHN McGINNIES, No 168 de la rue Gravier. 10 oct—3

A VENDRE.
Une propriété située à 45 milles de la Nouvelle-Orléans, paroisse St-Jean Baptiste, rive gauche du fleuve, bornée par les habitations Marcelin Perrilliatt et Valsin Marmillion, mesurant un demi arpent de face au fleuve, sur un arpent de profondeur, et comprenant une maison de résidence avec cuisine détachée, un magasin et deux autres bâtiments, le tout en bon état, et parfaitement commode pour un commerçant.
S'adresser à FIDEL & CHAUDOT, Encoignure Chartres et St Louis, N. O.
8oct—1m

A LOUER.
Une maison à deux étages située rue des Remparts, No 158 entre St-Pierre et Orléans. Livrable le 1er novembre. S'adresser rue Ste-Anne No. 251. 9 oct—1w

A louer, à prix réduit.
Le Premier et second étage du GRAND MAGASIN No 46 rue de Chartres, dont la possession serait cédée sans retard. Installations à vendre. S'informer au magasin même. 29 sept—1m

A LOUER.
LA MAISON à trois étages située rue Bienville No 79, entre les rues Royale et Bourbon. On peut en prendre possession immédiatement.
—Aussi—
Une maison basse, à quatre chambres, avec cuisine, située rue Kerlerec, entre Claiborne et Dorbigny, à proximité des chars de la rue Claiborne et de la rue de l'Esplanade.
S'adresser au bureau du rez-de-chaussée, No 81, rue Bienville. Sept—PP

AVIS.
A louer ou à vendre, encoignure la Harpe et Dorgenois, une maison neuve, couverte en ardoises; elle est composée de 3 grandes chambres de 16x16, une galerie et cabinet, cuisine détachée, linen, &c.—le tout, très commode. 1er octobre—1m

Magasin à Louer.
Le magasin en briques, à trois étages, situé rue de la Douane, No 8 entre les rues Chartres et Decatur. On peut en prendre possession à partir du 1er octobre prochain.
S'adresser à THOMAS & SPEAR, 56, rue Bienville, entre Chartres et Levée. 1er oct

A LOUER.
La grande et belle maison No 113 rue Dauphine, entre Toulouse et St Louis.
S'adresser à F. A. LULLING, 24 rue Union, ou à P. AVENDANO, 158 rue Commune.
Sept—1m

A Louer,
La belle maison No 169 rue St-Louis, entre Remparts et Bourgogne (ancienne demeure de J. M. Caballero).
S'adresser à C. MADUELL, encanteur, 25 sept—1m 156 rue de la Commune.

A louer
Tout le 1er étage au-dessus du magasin de T. MOREAU, encoignure Royale et Toulouse, Grand et beau logement.
S'adresser au magasin. Sept—PP